



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 02/11/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 2 novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charvieu-Chavagneux se sont réunis à 18h00 au gymnase David Douillet, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 27 octobre 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

•Monsieur **Gérard DEZEMPTE** •Madame **Nathalie Garsi** •Monsieur **Frédéric Cervera**
•Madame **Katia Serrano** •Monsieur **Fabien Gauthier** •Madame **Naira Grigorian** •Monsieur
Jean-François Rodriguez •Madame **Sandrine Pozzobon-Maitre** •Monsieur **Jonathan Bel**
•Monsieur **Yves Coquard** •Monsieur **René Lasselín** •Monsieur **Pierre Danielides** •Monsieur
Jean-Luc Zuliani •Madame **Françoise Muller** •Madame **Annick Gallego** •Madame **Karine**
Bernard •Monsieur **Frédéric Boyer** •Madame **Jeannine Failla** •Madame **Allison Jacquemin**
•Monsieur **Mamadou Disa** •Madame **Fouzia Zahar**

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

•Madame **Anne-Claude Collin** par Monsieur **Gérard DEZEMPTE**
•Monsieur **Jean-Michel Chouvier** par Madame **Nathalie Garsi**
•Monsieur **Elizabete Erbrüsüm** par Monsieur **Frédéric Cervera**
•Madame **Audrey Sequeira** par Madame **Katia Serrano**
•Monsieur **Jérôme Joannon** par Monsieur **Mamadou Disa**
•Monsieur **Pierre Fouquet** par Madame **Fouzia Zahar**

ÉTAIENT ABSENTS :

•Madame **Sabrina Andrevon**
•Monsieur **Marc Laporte** : arrivé à 18h45

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00 et invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance. L'assemblée, par vote à main levée, désigne à l'**unanimité** Madame Nathalie GARSJ, pour assurer cette fonction.

1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 juillet 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 4

Le procès-verbal du 16 mars 2021 est adopté à l'**unanimité**.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 août 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 4

Le procès-verbal du 6 avril 2021 est adopté à l'**unanimité**.

3. Modification du lieu de réunion du Conseil Municipal et modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De décider que le lieu de réunion du conseil Municipal sera à la salle Roger Gauthier, rue des Allobroges à Charvieu-Chavagneux.
- De modifier l'article 12 du règlement intérieur.
- D'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 27 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

4. Gratuité des salles et équipements municipaux dans le cadre des campagnes électorales – Elections présidentielle et législatives de 2022

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les dispositions de gratuité des salles et équipements municipaux dans le cadre des campagnes présidentielle et législatives à compter du jeudi 4 novembre 2021 et jusqu'au vendredi 17 juin 2022.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 27 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

5. Autorisation donnée au Maire de signer la convention spéciale de déversement avec la société Profil Export

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à signer une nouvelle convention spéciale de déversement avec la Communauté de Communes LYSED, VEOLIA, son délégataire, et l'établissement PROFIL EXPORT.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

6. Cession de parcelles Communales à la société Team Tex – Délibération de principe

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le principe de la cession au Groupe TeamTex d'une partie des parcelles situées lieu-dit La Roche, n° B236, B467, B466 et A14, classées en zone U1a au PLU actuel.
- De fixer le montant de cette transaction sur la base de l'avis rendu par France Domaine.
- De mandater le Maire pour effectuer, au nom et pour le compte de la Commune, les démarches nécessaires à la concrétisation de cette opération.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 27 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

7. Dénomination d'une voie dans la ZAE de la Garenne « Rue de Bretagne »

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la nomination de la rue concernée comme « Rue de Bretagne ».
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 27 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

8. Modification du nom d'une voie « Avenue du Collège Jean Clément »

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la nomination de l'avenue concernée comme « Avenue du Collège Jean Clément ».
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à la **majorité**.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

9. Décision Modificative n°2 – Virement de crédits – budget principal

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la Décision Modificative ci-dessous :

Section de fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits
Chapitre 012 Charges de personnels • Article 64111 Rémunération principale	300 000 €			
Chapitre 73 Impôts et taxes • Article 73111 Impôts directs locaux			100 000 €	
Chapitre 73 Impôts et taxes • Article 7351 Taxe sur la consommation finale d'électricité			25 000 €	
Chapitre 73 Impôts et taxes • Article 7381 Taxe additionnelle aux droits de mutation			25 000 €	
Chapitre 74 Dotations et participations • Article 7411 Dotation forfaitaire			50 000 €	
Chapitre 74 Dotations et participations • Article 744 FCTVA			25 000 €	
Chapitre 74 Dotations et participations • Article 74832 Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle			75 000 €	

- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 28 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

10. Autorisation donnée au Maire de signer une convention de prêt d'exposition avec le Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf (CMNHWK)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à signer la convention de prêt d'exposition avec le Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf (CMNHWK), représenté par son Président, Monsieur Jean KLINKERT.
- D'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer au nom et pour le compte de la Commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 28 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

11. Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de prêt d'exposition avec le Service Départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à signer le contrat de prêt d'exposition avec le Service Départemental de l'ONACVG, représenté par Madame Cécile CLERY-BARRAUD, sa Directrice par intérim.
- D'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer au nom et pour le compte de la Commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 28 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

12. Affaires traitées par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation

Monsieur le Maire rend compte des décisions intervenues pour les affaires générales et des marchés publics notifiés.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.

◆◆◆

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 19h03.



Le Maire,

Gérard DEZEMPTE
Conseiller Départemental de l'Isère

